

AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL

Date: 18 Avril 2016

Pays: Travail à domicile avec certains déplacements à Brazzaville, République du Congo

Description de la mission: Expert en gestion durable des paysages

Nom du Projet: Conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins versants du segment de la République du Congo

Référence titre abrégé: PIMS 5612 Congo commerce des espèces sauvages

Durée de la mission: 85 Jours

Les Termes de référence de la mission sont disponibles au bureau du PNUD et sur les sites suivants :

- UNDP Procurement ; http://procurement-notices.undp.org/
- UNDP Job : https://jobs.undp.org

Les propositions doivent être déposées à l'adresse suivante « Bureau du PNUD à Brazzaville, Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (exFoch)/Rue Behagle », au plus tard le 30 Avril 2016 à 17H30.

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit ou par courier electronique standard et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

1. BACKGROUND

La mi-2015, le Conseil du Fond pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé, dans le cadre de son « approche programmatique » intitulé Partenariat mondial sur la conservation de la faune et de la prévention du crime pour le développement durable, un concept de projet pour la République du Congo avec le PNUD et le FEM sélectionné. Le projet a les titres et les références suivantes :

PNUD-FEM Titre du projet : conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins versants du segment de la République du Congo.

Référence titre abrégé: PIMS 5612 Congo commerce des espèces sauvages

Voir plus d'informations sur le Programme du FEM: www.thegef.org/gef/project_detail?projID=9071 Reportez - vous au Concept Projet approuvé pour le Congo ici: http://bit.ly/10nqFjW Le financement du FEM est de 3,1 millions \$ et il a été dûment approuvé par le gouvernement du Congo.

Le projet complet sera développé sur la base du concept« childproject »et sera mis en œuvre par le Ministère de l'économie forestière et du développement durable avec l'appui du PNUD et des organismes clés de gestion des aires protégées et des paysages (à choisir lors de la phase PPG).

II - OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif du projet est de renforcer la capacité du Congo pour la protection des espèces menacées (tels que les éléphants de forêt) et la gestion des ressources naturelles grâce à une capacité accrue et la coordination des organismes clés d'application de la loi (pour la faune et la criminalité en général), tant à l'échelles nationale et au niveau des sites, et soutenir le développement rural durable et la conservation, par le biais d'une approche paysagère dans les « hot spot » de braconnage. Cet objectif sera atteint grâce à la réalisation de trois composantes intégrées, y compris :

Amélioration de la gestion efficace des aires protégées d'importance mondiale dans le Bassin du Congo Le renforcement efficace des capacités pour les aires protégées et une meilleure gouvernance contre le commerce illégal des espèces sauvages au Congo

Réduire le braconnage et le commerce illégal des espèces menacées [au niveau du site].

III – METHODOLOGIE DE LA CONSULTATION

Le projet répond aux priorités nationales et son PRODOC doit être préparé en alignement avec les stratégies internationales sur la criminalité de la faune et en étroite collaboration avec les principaux partenaires du gouvernement, les partenaires financiers, les organismes de recherche, le secteur privé et en particulier avec les organismes de la société civile(OSC), les responsables de la gestion des aires protégées ciblées.

Afin de préparer la documentation requise pour l'approbation finale du projet, une phase PPG (Project Preparation Grant) sous l'égide du FEM est mise en œuvre avec des objectifs et des résultats clairs et réalistes.

La documentation à préparer pour être soumise au FEM consiste en un document complet de projet (PRODOC) et un formulaire de demande d'approbation du conseil d'administration (CEO Endorsement Request form) qui doit être dûment rempli sur la base du PRODOC. Ces deux documents clés doivent aussi être accompagnés des lettres de cofinancement, des outils de suivi des indicateurs pour les domaines focaux d'intervention du FEM et l'identification des risques sociaux-environnementaux, en utilisant la procédure méthodologique du PNUD.

Tous les consultants à la phase PPG partagent la responsabilité de mobiliser le cofinancement et l'établissement de partenariats utiles pour le projet. Ils sont appelés à travailler en équipe pour mettre en œuvre les activités suivantes :

- Activité PPG 1 : revue de la situation de reference;
- Activité PPG 2 : intervention au niveau du site et évaluations en vue de renforcer la protection de la faune contre le commerce international illicite;

- Activité PPG 3: Conception d'un programme de renforcement des capacités pour contrer le commerce illicite, application de la loi au Congo;
- Activité PPG 4 : Évaluer l'investissement initial, les risques du projet, élaborer la stratégie, le budget et consolider la documentation du projet pour la soumission.

La phase PPG sera mise en œuvre entre mai 2016 et octobre 2016. Les consultants devraient commencer à travailler en mai 2016 et suivre un chronogramme détaillé.

La date limite pour finaliser et livrer la documentation complète au PNUD-FEM pour l'examen interne par le gouvernement, les partenaires et le PNUD est le 30 septembre 2016. Ce délai est non négociable.

2. CHAMP D'APPLICATION DU TRAVAIL, RESPONSABILITES ET DESCRIPTION DES TRAVAUX D'ANALYSE PROPOSES.

Agir comme conseiller expert sur toutes les questions relatives à la gestion durable du paysage, la capacité de gestion et la conservation, en étroite collaboration avec le chef d'équipe internationale, avec pour objectif principal d'assurer que le renforcement des capacités pour la protection de la faune au Congo, de même que la conception des interventions dans les paysages, est basée sur une bonne connaissance de la gestion des paysages et des ressources naturelles durable.

Diriger, avec le soutien d'autres consultants PPG, la mise en œuvre des activités suivantes du PPG : Appliquer l'Outil de suivi des indicateurs du FEM (TT) aux aires protégées sélectionnées, pour une utilisation dans le cadre logique.

Codiriger, en collaboration avec d'autres consultants PPG, la mise en œuvre des activités suivantes du PPG:

- 1.2) Procéder à l'examen complet des politiques actuelles, la législation et les pratiques de conservation de la biodiversité et de la gestion des forêts au Congo;
- 2.1) Participation des intervenants dans les études de base dans les zones protégées d'importance dans les bassins versants du segment TRIDOM Congo et plus particulièrement dans la future aire protégée du Messok Dja: les conseils locaux, les gestionnaires de sites, des ONG de soutien, les collectivités locales, le secteur privé;
- 3.1) Conception / mise à jour des stratégies nationales pour la gestion des aires protégées et de lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages, conformément aux stratégies internationales pertinentes (pour la composante 2 du projet);
- 3.3) Conception et coût des activités visant à renforcer l'application de la loi et la gestion des ressources naturelles (autant que possible) dans des sites sélectionnés (pour les composants 1 et 3 du projet communautaire);
- 4.2) Appliquer la protection environnementale sociale du PNUD aucontenu du PRODOC

Soutenir les autres consultants (impliqués dans la phase PPG) dans la mise en œuvre des activités suivantes :

- (1.1) Atelier de lancement PPG;
- 4.4) Explorer les possibilités de cofinancement du projet;
- 4.5) Rédiger les chapitres pertinents et nécessaires dans le PRODOC pour la validation nationale;
- 4.6) Atelier de validation du PRODOC;
- 4.7) Achèvement de la documentation du projet en vue de la soumission au FEM;

 3.2) Conception et coût des activités visant à renforcer la coordination et la mise en œuvre de l'application de la loi (y compris l'enquête et l'intelligence, la collaboration régionale et transfrontalière, arrestations, poursuites et condamnations) au niveau national (pour la composante 2 du projet).

Pour des informations détaillées, se référer aux Termes De Références – Annexe 1.

3. EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS

I. Diplômes requis:

 Master dans un domaine pertinent comme l'écologie, la gestion de la faune sauvage, développement international (autant que pertinent pour l'expertise recherchée dans la gestion des capacités) avec une spécialisation professionnelle sur les questions institutionnelles, la gouvernance et la capacité de gestion pour une gestion durable du paysage.

II. Expériences requises:

- Au moins 12 ans d'expérience professionnelle, avec des responsabilités supplémentaires;
- Au moins 5 ans d'expérience et une connaissance approfondie de l'évaluation des capacités et la gestion durable du paysage, la conservation ou le développement social dans le domaine international est une condition éliminatoire;
- Une expérience prouvée dans la préparation des documents, des propositions de projets et des rapports est une qualification très recherchée pour ce poste;
- Une expérience spécifique à traiter avec les questions de criminalité de la faune, la gestion et la gouvernance des ressources naturelles en Afrique, notamment au Congo, et une expérience démontrée de l'application de solution réalisable à ces questions, est une qualification très recherchée pour ce poste.

III. Compétences requises:

- La promotion de l'éthique et de l'intégrité, la création de capacités organisationnelles;
- Le soutien et le sens politique de construction;
- Renforcer les compétences du personnel, la création d'un environnement de créativité et d'innovation ;
- Construction et promotion des équipes efficaces ;
- Créer et promouvoir un environnement propice à une communication ouverte ;
- S'appuyer sur l'approche multidisciplinaire, les connaissances et l'expérience institutionnelles;
- Crée et cultiver des réseaux de partenaires pour promouvoir l'image du PNUD ;
- Analyse des situations politiques et des scénarii, et contribuer à la formulation de réponses institutionnelles ;
- Exploiter différentes expériences et l'expertise des membres de l'équipe pour obtenir de meilleurs résultats innovants;
- Compétences analytiques et rédactionnelles ;
- Capacité de communiquer efficacement afin de communiquer des informations complexes et techniques à la fois à un publics technique et général ;
- Compétences dans la négociation efficace dans les situations sensibles ;

- Compétences dans la réalisation des résultats grâce à la capacité de persuasion, d'influence et de travaille avec les autres;
- Compétences en facilitation de réunions efficacement et de résolution de conflits.

IV. Langues:

• Excellente maîtrise de l'anglais et du français écrit est une condition éliminatoire.

4. DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION

Le consultant individuel intéressé doit soumettre les documents/informations suivants démontrant ses qualifications:

- 1. Proposition Technique:
- (i) une lettre de motivation expliquant pourquoi il est le meilleur candidat pour la mission;
- (ii) Fournir une méthodologie brève sur la façon dont il va aborder et mener la mission. Celle-ci spécifiera les étapes à suivre et proposera une manière de faire ainsi que les outputs attendus pour chacune d'entre elles.
- (iii) Le planning de travail : Il s'agit du document de programmation de la mission.
- 2. Proposition Financière
- 3. P11/CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaire et au moins 3 références (noms, email, N° de téléphone).

5. LIVRABLES ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prestations demandées au consultant s'articulent autour de la livraison des produits suivants : Cf. TDRs

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paiement	Montant	Livrable				
1 ^{er} versement	10 %	NA : Signature du contrat				
2 ^{ème} versement	45 %	Livraison et validation des livrables 1 et 4				
3 ^{ème} versement	25%	Livraison et validation des livrables 5 et 11				
4 ^{ème} versement	20 %	Après acceptation et validation par le PNUD de la documentation complète CEO d'entérinement				

6. PROPOSITION FINANCIERE

Les contrats Forfaitaires

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et les modalités de paiement liées à des livrables quantitatifs et qualitatifs précis et mesurables (ex: si les paiements en plusieurs versements ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur la production ou la livraison des services spécifiés (livrables) dans les TDRs.

Afin d'aider l'unité demandeuse dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les honoraires, les déplacements (voyages), les indemnités journalières (DSA), et le nombre de jours ouvrables prévus).

7. EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués sur la base de la méthode suivante:

Analyse cumulative

Le contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme:

a) recevable / compatible / acceptable, et

b) ayant obtenu le meilleur score sur un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la sollicitation.

*Poids des critères techniques; [70%]

*Poids des critères financiers; [30%]

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront considérés pour l'évaluation financière.

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques	Note Maximum	Consultants				
aco opositiono testimiques		1	2	3	4	5
Éducation	10					
Qualifications du consultant	80					
Langue	10					
TOTAL	100					

ANNEX

ANNEX 1- TERMES DE REFERENCES (TDR)

ANNEX 2- C O N D I T I O N S G E N E R A L E S APPLICABLES AUX CONTRATS RELATIFS AUX SERVICES D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL